

## 2.7.1. Instruction pour un trou de vol protégé par une grille (muselière)

### Utilisation :

En cas de forte infestation par les frelons ou en guise de protection contre les souris

### Matériel nécessaire :

- Grillage (mailles de 6 mm, disponible p.ex. chez [OBI](#), [Jumbo](#), [certeo.ch](#) ou [schutzmatten.ch](#))
- Panneau de bois à trois couches épicéa (épaisseur 19 mm)
- Bois équarri épicéa (30 x 30 mm)
- Vis à bois pour l'assemblage de la structure en bois
- Agrafeuse et agrafes pour la fixation du grillage
- Vis coudées et vis à anneau (pour la fixation sur la ruche)



Vis coudée et vis à anneau

La largeur de la muselière doit être adaptée au format de la ruche et aux dimensions du auvent. La fixation simple permet de la détacher puis de la rattacher sans effort lors du retrait des abeilles mortes.

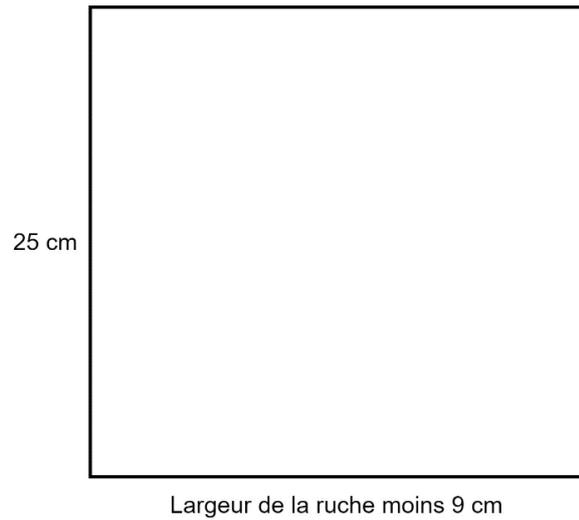
Si des faux-bourçons sont encore présents dans les colonies, un trou de 10-12 mm de diamètre doit être percé de chaque côté, à proximité du trou de vol, afin de permettre leur sortie.



Fond :

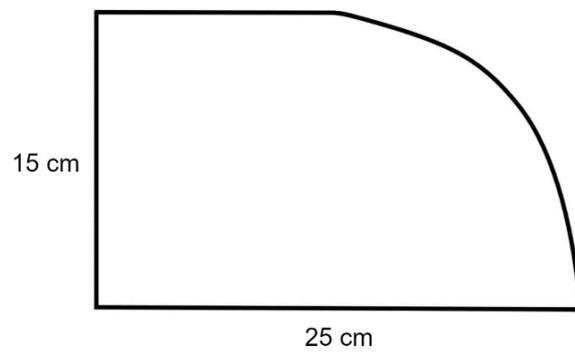
Ruche suisse: 26 cm x 25 cm

Dadant Blatt: 34 cm x 25 cm



Parois latérales :

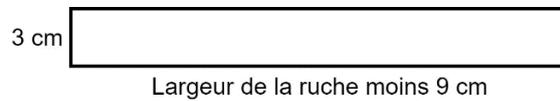
15 cm x 25 cm, arrondi vers l'avant



Traverse côté ruche :

Ruche suisse 26 cm,

Dadant Blatt 34 cm



Grillage :

Ruche suisse: 29.5 cm x 35 cm

Dadant Blatt: 37.5 cm x 35 cm

